

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Le règlement de la plupart des questions liées à la demande d'Ontario Power Generation a constitué une grande victoire, qui représente le fait saillant d'un deuxième trimestre couronné de succès pour la Coalition. De plus, grâce à des règlements concernant les demandes de quelques distributeurs de gaz et d'électricité et à des décisions favorables dans plusieurs autres dossiers, le total des économies réalisées pour les écoles au deuxième trimestre s'élève à 21,3 millions de dollars (M\$).

Comme les effets de la pandémie s'estompent, nous prévoyons d'ici la fin de l'année une activité accrue concernant les demandes d'approbation de tarifs qui ont été reportées. Les dossiers les plus importants seront la demande d'Enbridge Gas relative à ses programmes de conservation des six prochaines années et la demande de Hydro One concernant ses tarifs de distribution et de transport.

Les consultations en cours sur les politiques de la Commission de l'énergie pourraient aussi avoir d'importantes répercussions financières. Nous continuerons d'intervenir activement dans tous ces dossiers.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Enbridge Gas – Tarifs de distribution – 2021.

Enbridge demandait un financement additionnel pour deux projets d'immobilisations totalisant 153 M\$, ainsi qu'un changement (désavantageux pour les écoles) touchant la répartition des coûts du projet le plus important entre les diverses catégories de clients. Nous nous sommes opposés à ces deux demandes.

La Commission de l'énergie n'a pas approuvé le petit projet de Sarnia et a refusé de modifier la répartition des coûts du grand projet de London. Les écoles situées dans ce qui était auparavant la zone de tarification sud d'Union Gas économiseront ainsi environ 90 000 \$. C'est là un autre exemple qui montre qu'en intervenant dans l'examen de petites demandes, nous pouvons obtenir des économies qui s'accumulent avec le temps.

Enbridge Gas – Programmes de conservation.

Enbridge a déposé en avril son plan de gestion axée sur la demande, qui prévoit des dépenses de plus de 900 M\$ pour la période de 2022 à 2027. En tenant compte des dépassements de coûts

autorisés et des incitatifs aux actionnaires, les clients finiront par payer plus de 1 milliard de dollars pour les programmes de conservation si ce plan est approuvé tel quel. De plus, Enbridge propose un assouplissement de certaines des mesures de protection des clients incluses dans le plan, surtout pour qu'il lui soit plus facile de maximiser les bénéfices qu'elle tirera de sa mise en œuvre.

L'examen du plan a débuté au deuxième trimestre. Une fois que les premières étapes seront terminées, nous prévoyons que le gros du processus se déroulera au troisième trimestre et que la Commission de l'énergie tiendra des audiences au premier ou au deuxième trimestre de 2022.

La Coalition de l'énergie des écoles a toujours été reconnue comme l'un des groupes de clients les plus favorables aux programmes de conservation. Nous continuerons de poursuivre notre objectif, qui consiste à faire le pont entre les groupes de clients (qui souhaitent restreindre les dépenses) et les groupes environnementaux (qui préconisent des programmes de conservation plus musclés).

Enbridge Gas – Remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa. Enbridge a suspendu ce grand projet d'immobilisations pendant qu'elle poursuit l'examen de solutions de rechange. Nous ne savons pas quand reprendra l'examen de cette demande.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2022-2026. À la surprise générale, les groupes de clients, sous la direction de notre avocat Mark Rubenstein, sont parvenus à une entente avec OPG sur l'essentiel de cette demande. C'est la première fois qu'OPG conclut un règlement sur les principaux éléments d'une demande d'approbation de tarifs fondés sur le coût des services.

Ce dossier était épineux parce que c'est pendant cette période de cinq ans qu'OPG compte entreprendre la très coûteuse remise en état de la centrale de Darlington et engager des coûts liés à la réduction de son personnel à la suite de la fermeture de la centrale de Pickering. OPG proposait à l'origine de reporter près de 5 % de ses revenus (plus de 750 M\$) jusqu'à 2027 et les années suivantes, tout en demandant à des clients comme les écoles de payer, de 2022 à 2026, 13,8 % de plus qu'au cours des cinq années précédentes. Le coût moyen par école aurait augmenté d'environ 10 000 \$ sur cette période et d'un montant plus élevé par la suite.

Malgré le grand nombre de parties concernées ayant souvent des intérêts opposés, notre avocat Mark Rubenstein, faisant office de négociateur principal pour tous les intervenants, a pu négocier un règlement qui procurera d'importantes économies aux écoles. De 2022 à 2026, la hausse de leurs tarifs sera inférieure de 10,7 M\$ au montant initialement prévu. De plus, les revenus reportés seront aussi réduits, de sorte que les coûts assumés par les écoles après 2026 seront inférieurs de 9,7 M\$ au montant prévu à l'origine. Les économies obtenues totalisent ainsi 20,4 M\$.

Toutes les questions n'ont pas été réglées. Les dépassements de coûts liés à un très grand projet d'immobilisations feront l'objet d'audiences au mois d'août, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au quatrième trimestre. Si cette

décision est favorable aux écoles, celles-ci pourraient économiser de 2 M\$ à 3 M\$ de plus.

Nextbridge Infrastructure – Tarifs de transport – 2022-2031. Cette nouvelle entreprise, issue d'un partenariat entre Enbridge et une grande société de transport américaine, a terminé la construction d'une nouvelle ligne de transport de 770 M\$ au nord du lac Supérieur et demandait l'approbation de ses tarifs pour les dix prochaines années. Elle proposait que ses tarifs augmentent chaque année, même si, d'après les renseignements présentés, ses coûts devaient diminuer d'une année à l'autre. Nous avons dirigé les groupes d'intervenants qui s'opposaient à ces nouveaux tarifs.

La Commission de l'énergie vient de rendre une décision de compromis. Elle a approuvé des tarifs qui sont inférieurs à ceux proposés par Nextbridge, mais qui augmentent un peu d'une année à l'autre, et ces tarifs s'appliqueront sur une période de six ans seulement. Les écoles de la province paieront donc 640 000 \$ de moins que prévu pour le transport de l'électricité au cours des six prochaines années.

Newmarket Hydro – Tarifs de distribution – 2021. Cette entreprise cherchait à remonter dans le temps en justifiant une hausse de tarifs par des dépenses en immobilisations engagées il y a plusieurs années. Cette nouvelle façon de faire aurait pu avoir d'importantes répercussions, et nous avons donc dirigé un groupe d'intervenants qui s'est opposé à la proposition.

La Commission de l'énergie nous a donné raison, de sorte que les écoles de Newmarket économiseront environ 120 000 \$ au cours des trois prochaines années. L'impact de cette décision sur les autres entreprises qui songeraient à présenter des demandes semblables pourrait être beaucoup plus important, mais il est impossible à chiffrer.

Autres distributeurs. Pour les tarifs de 2022, Espanola Regional Hydro a conclu un règlement complet et North Bay Hydro a conclu un règlement partiel, ce qui a permis aux écoles d'économiser 30 000 \$. La Commission de l'énergie a tenu des audiences en juin sur l'essentiel de la hausse de 17 % demandée par

North Bay Hydro. Les parties déposeront leurs arguments en juillet, et la Commission devrait rendre sa décision au troisième trimestre.

Les écoles de Brantford, Cobourg, Fort Erie, Port Colborne et Gananoque pourraient être touchées par trois demandes dont l'examen est en cours. La Commission devrait rendre des décisions à leur sujet au quatrième trimestre. Les demandes d'E.L.K. Energy et de Grimsby Power se font toujours attendre.

AUTRES QUESTIONS

Cadre pour l'innovation énergétique. Ce groupe de travail, dont fait partie notre avocat Jay Shepherd, examine comment les entreprises de services publics traitent leurs clients (comme les écoles) qui ont des installations de production ou de stockage d'électricité. Le groupe de travail a demandé à un conseil scolaire de lui faire un exposé sur ses divers projets d'énergie solaire en août ou en septembre.

Coûts liés à la COVID-19. Nous avons été les premiers à prendre position fermement sur le recouvrement des coûts liés à la COVID-19 par les entreprises de services publics. Celles-ci voulaient récupérer des coûts totalisant des centaines de millions de dollars (liés par exemple à la hausse des créances irrécouvrables ou des frais relatifs aux bureaux à domicile), tout en refusant de partager avec leurs clients les avantages qu'elles ont tirés des retombées économiques de la pandémie. Notre position était que ces entreprises ne devaient pas être traitées – aux frais de leurs clients – d'une manière plus avantageuse que les autres entreprises et établissements de l'économie.

La Commission de l'énergie a maintenant publié sa politique à ce sujet, qui correspond en grande partie à notre position. Il y a donc fort à parier que les entreprises renonceront à déposer la plupart des demandes de recouvrement qu'elles comptaient présenter. Un premier exemple est celui d'OPG, qui remboursera même 46 M\$ à ses clients, puisque sa production a augmenté pendant la pandémie. Il est impossible de chiffrer de manière fiable les économies que le retrait de ces demandes procurera aux écoles, mais elles

s'élèvent sans doute à des millions de dollars pour l'ensemble des entreprises de services publics.

Nouvel avocat de la Coalition. En mai, le cabinet Shepherd Rubenstein a accueilli un nouvel avocat, Fred Zheng. Fred, qui a étudié à Calgary avant d'être admis au barreau, passera les prochains mois à se familiariser avec la réglementation de l'énergie et à aider les avocats principaux, avant d'assumer la responsabilité directe de dossiers pour la Coalition de l'énergie des écoles.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Fred Zheng

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Ted Doherty (tdoherty@oesc-cseo.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdubenstein.com)

Mark Rubenstein (mark@shepherdubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org